



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE¹

Ministère chargé de
l'environnement

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative



N° 14734*03

Systeme d'échange RN5/RN11 - Voie de délestage



**Annexe 8 : Voie de délestage
Ouvrage d'art n°1 - élévation**



REGION GUADELOUPE

DIRECTION ADJOINTE DES ROUTES
SERVICE DE LA CONSTRUCTION DES ROUTES

Commune des Abymes
Routes Nationales n°5 et n°11
Voie de délestage
Liaison RN11 - RN5

Avant Projet

Voie de délestage
Ouvrage d'art n°1
Élévation

février 2018
Plan n°A4
Ech : 1/100
Ref

INDICE	DATE	MODIFICATION
1	02/2018	Première émission

Dressé par
le chef de projet
soussigné
Baïs-Mahault , le

JLUREINO

Présenté par
le directeur adjoint des routes
soussigné
Basse-Terre , le

P. MATHEY

Vu et vérifié par
le chef du service de la construction des routes
soussigné
Basse-Terre , le

M. GENE

Accepté par
le président du conseil régional
soussigné
Basse-Terre , le

A. CHALUS

